



**Commune de
BERNEVILLE**

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte

**PROCÈS VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 1 JUILLET 2025**

	Prst	Abs	Pouvoir		Prst	Abst	Pouvoir
J.BELLENGIER	x			M.KWASEBART	x		
JF.ALLEGRO		x		O.LALY		x	
F.BOUY	x			O.PAYEN	x		
G.DUBOIS	x			R.PIGACHE	x		
C.BUQUET	x			P.DUBRULLE	x		

Date :
Mardi 1 Juillet 2025 à 18h30

ORDRE DU JOUR

Président :
Julien BELLENGIER

Désignation du secrétaire de séance

Secrétaire :
Christian BUQUET

Adoption du procès-verbal du 24 avril 2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 10
De présents : 8
De votants : 8

Délibérations :

- 2025-11 : Organisation du marché de Noël
- 2025-12 : Retenue intégrale du dépôt de garantie 2 rue de beaumetz
- 2025-13 : Remboursement de travaux d'office pour la mise en sécurité d'un immeuble 8 Rue de l'église
- 2025-14 : Remboursement de frais engagés par le Maire

Informations :

- Réunions à venir
- Projet de lotissement
- Point travaux
- Compte rendu Conseil d'École / Cantine
- Foot Maroeuil
- Cimetière
- Remplacement travaux Balestra
- 6 et 11 juillet
- Désignation d'un conseiller municipal pour les permanences/état civil pendant les congés de Juillet
- Divers

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Christian BUQUET est désigné secrétaire de séance.

Adoption du procès verbal du 24 avril 2025

Monsieur le Maire demande si des remarques sont à formuler. Le PV est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Délibération 11 : Organisation du marché de Noël

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'organisation d'un Marché de Noël le vendredi 12 décembre 2025 à la salle des fêtes, visant à promouvoir l'artisanat local et offrir un moment convivial aux habitants.

Les modalités sont les suivantes :

- Participation des exposants : 10 € pour couvrir les frais d'organisation.
- Pénalité en cas d'absence injustifiée : 50 € si désistement dans les 8 jours précédant l'événement.
- Conditions pratiques : les exposants assureront la propreté de leur stand. L'électricité pourra être fournie sur demande préalable.
- Assurance : chaque exposant devra fournir une attestation d'assurance responsabilité civile.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve l'organisation du marché le 12 décembre 2025 ;
- Valide la participation de 10 € par exposant ;
- Adopte la pénalité de 50 € en cas d'absence injustifiée ;
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions utiles à l'organisation de cet événement.

Délibération 12 : Retenue intégrale du dépôt de garantie 2 rue de beaumetz

Le Maire expose que le logement communal situé 2 rue de Beaumetz, à la suite du départ des locataires, a fait l'objet d'un état des lieux de sortie (24 avril 2025) révélant d'importantes dégradations : meubles de cuisine abîmés, sols sales et endommagés, trous dans les murs, peinture à refaire, parquet abîmé, porte détériorée, déchets dans le jardin.

Un devis de remise en état a été établi pour un montant de 3762 €, largement supérieur au dépôt de garantie versé (625 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la retenue intégrale du dépôt de garantie ;
- Autorise la notification de la décision au locataire avec les pièces justificatives ;
- Valide la réalisation des travaux de remise en état.

Délibération 13 : Remboursement de travaux d'office pour la mise en sécurité d'un immeuble 8 Rue de l'église

Considérant l'état dangereux de l'immeuble situé 8 rue de l'Église, les arrêtés municipaux pris (n°2022-06 du 25 mars 2022 et n°2025-10 du 2 mai 2025), le rapport du 25 avril 2025 et les travaux d'office réalisés pour 2359,39 € par l'entreprise FMDA, il est proposé de récupérer cette somme auprès du propriétaire défaillant, majorée de 8 % (soit 171,59 €) au titre de la maîtrise d'ouvrage assurée par la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Mandate le remboursement de 2359,39 € par le propriétaire ;
- Majore de 8 % pour un total dû de 2530,98 € ;
- Autorise l'émission d'un titre de recette ;

- Confie, en cas de non-paiement, le recouvrement au Service de Gestion Comptable.

Délibération 14 : Remboursement de frais engagés par le Maire

Monsieur le Maire informe avoir souscrit un abonnement CANVA au nom de la commune (109,99 €) pour réaliser les supports de communication communaux.

Après présentation des justificatifs, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le remboursement du montant à Monsieur le Maire.

INFORMATIONS ET POINTS DIVERS

Centrale photovoltaïque

La réunion publique est prévue avec Enercoop le jeudi 4 juillet (18h30).

L'arrêté tarifaire attendu pour septembre conditionnera les conditions de revente.

Possibilité d'investissement citoyen à 3,5% d'intérêt sur 5 ans.

Projet de lotissement communal

La commune envisage de réaliser une étude de faisabilité technico-économique pour porter elle-même le projet (acquisition foncière, viabilisation, découpe des parcelles...). Monsieur le Maire prendra attache des propriétaires avant de lancer l'étude pour s'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle préalable.

Travaux

Investigations en cours sur une potentielle fuite d'eau à la salle des fêtes (perte estimée : 10-15 litres/jour).

Intervention prévue sur les gouttières de l'église et le monument aux morts.

Travaux d'assainissement : fin rue de Simencourt cette semaine, début au Chauchoy à compter du 7 juillet. La réfection des enrobés chemin de la couture et rue de Simencourt est prévu semaine du 14 juillet.

Réunion de chantier du 11 juillet : Participation de Romuald Pigache et Christian Buquet.

Conseil d'école

Bilan fait par Gaëlle Dubois, projets pédagogiques à venir avec soutien de l'APE sous condition de réussite des actions de financement, problèmes liés au manque de bénévoles et de participation des familles aux actions de l'APE.

Cantine scolaire

Nouveau contrat proposé par API, le prix du repas passe de 3,06€ à 3,12€. La hausse ne sera pas répercutée sur les familles.

Monsieur le Maire propose de rencontrer les communes voisines à la rentrée pour envisager la mutualisation d'un marché public.

Club de foot de Marœuil

Demande acceptée d'utilisation du terrain communal en août les mercredis et vendredis soir.

Cimetière

Retour sur la réunion avec le paysagiste M. Laborde :

- Étude de plusieurs options d'accès technique.
- Réflexion sur la végétalisation des allées, mobilier, espaces commémoratifs.
- Visite de cimetières programmée le vendredi 19 septembre à 18h.
- Discussion sur la reprise de tombes perpétuelles en ruine (PV de constatation à réaliser).
- Hypothèse de création de caveaux déjà préparés pour faciliter les ventes futures.

Autres points divers

Christian Buquet est désigné comme conseiller suppléant pour la délégation d'officier d'État Civil ainsi que pour la permanence en mairie pour les congés de juillet du 14 au 18 juillet.

La séance est levée à 21h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Monsieur le Maire,



Julien BELLENGIER

Le Secrétaire de Séance,

Christian BUQUET